

Déclaration de Brunswick sur l'esclavage moderne

Introduction

Cette déclaration concerne la période de 12 mois allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023. L'objectif de la déclaration est d'aborder l'engagement de Brunswick Corporation (« Brunswick » ou la « Société ») à réduire au minimum le risque d'esclavage moderne dans l'ensemble de ses activités mondiales et de sa chaîne d'approvisionnement. Cette position s'appuie sur la loi de 2015 contre l'esclavage moderne du Royaume-Uni, la loi de 2018 contre l'esclavage moderne de l'Australie, la loi sur la transparence de la Norvège, la loi contre l'esclavage moderne du Canada et la loi sur la transparence des chaînes d'approvisionnement de la Californie, collectivement appelées « lois sur l'esclavage moderne ».

Brunswick est une entreprise éthique. En ce sens, la Société s'attend à ce que ses employés, fournisseurs, mandataires et sous-traitants exercent des pratiques commerciales légales et éthiques. Il s'agit notamment de s'abstenir d'exploiter la main-d'œuvre asservie et/ou issue de la traite des personnes. L'utilisation de la main-d'œuvre asservie ou issue de la traite des personnes dans la fabrication de produits Brunswick ou de composants fournis à la Société est contraire à l'éthique, inacceptable, et formellement interdite. Brunswick soutient pleinement les efforts mondiaux visant à protéger les droits de la personne, par la gestion éthique de la chaîne d'approvisionnement.

Entité déclarante/structure/activités

Brunswick Corporation (NYSE: BC) est la cheffe de file mondiale en matière de loisirs maritimes, offrant des innovations qui transforment les expériences sur l'eau et au-delà. Axées sur la technologie, nos solutions uniques se nourrissent des connaissances approfondies des consommateurs et s'en inspirent. Elles sont alimentées par notre conviction qui veut que l'avenir n'attend jamais, selon notre formule « Next Never Rests^{MC} ». Brunswick est déterminée à assumer son rôle de pionnière de l'industrie et de partenaire de confiance pour ses nombreux clients. Brunswick compte plus de 60 marques de pointe.

Dans la catégorie de la propulsion marine, ces marques comprennent Mercury Marine, Mercury Racing MerCruiser et Flite. La collection complète de pièces, d'accessoires, de marques de distribution et de marques technologiques de Brunswick englobe les pièces et les accessoires Mercury, Land 'N' Sea, BLA, Lowrance, Simrad, B&G, Mastervolt, RELiON, Attwood et Whale.

Ses marques de bateaux figurent parmi les plus connues au monde, notamment Boston Whaler, Lund, Sea Ray, Bayliner, Harris Pontoons, Princecraft et Quicksilver. Ses activités de service et d'accès partagé comprennent Freedom Boat Club, Boateka et une gamme d'entreprises de financement, d'assurance et de garantie prolongée. Bien qu'elle se concentre principalement sur l'industrie maritime, Brunswick exploite également avec succès son portefeuille de technologies avancées pour offrir une gamme exceptionnelle de solutions dans des applications mobiles et industrielles.

Le siège social de Brunswick est situé à Mettawa, dans l'Illinois, aux États-Unis. La Société compte plus de 17 000 employés dans 25 pays, dont les États-Unis, le Royaume-Uni, la Norvège, le Canada et l'Australie, pour les activités de fabrication, d'assemblage et de distribution. En 2023, Brunswick a été

nommée par *Forbes* comme l'un des meilleurs employeurs au monde et par *Newsweek* comme l'une des entreprises les plus responsables aux États-Unis. La Société obtient cette reconnaissance dans les deux catégories pour la quatrième année consécutive. Pour plus de renseignements, visitez le site <https://www.brunswick.com/>.

Chaîne d'approvisionnement

Brunswick s'approvisionne en matières premières, en composants et en produits finis dans de nombreux pays aux quatre coins du monde, y compris, mais sans s'y limiter, aux États-Unis, en Chine, au Mexique, et en Europe. De plus, chaque installation dispose de fournisseurs locaux pour des services tels que la gestion des installations, les fournitures de bureau, le transport, l'entreposage, le matériel de marketing, etc.

Risques liés à l'esclavage moderne

Brunswick estime que le risque que ses activités causent l'esclavage moderne, y contribuent ou y soient liées est faible. Brunswick a mis en place des politiques rigoureuses pour contrôler son utilisation des services contractuels tiers, y compris en interdisant aux prestataires de services de recrutement de facturer des employés temporaires ou migrants ou de demander que des documents soient pris ou retenus.

Cependant, Brunswick reconnaît également que la chaîne d'approvisionnement est complexe et qu'elle s'étend sur plusieurs niveaux au-delà de ses relations directes. Brunswick continue de surveiller ses fournisseurs, sans oublier les fournisseurs connus de niveau 2 et inférieur, au chapitre des risques potentiels. Au fur et à mesure que les risques sont recensés, Brunswick déploie des efforts additionnels de vérification propres aux risques. Ils peuvent s'étendre aux appels téléphoniques, aux courriels, aux réunions, aux visites de sites, etc.

La Société sollicite des avis à l'échelle de la chaîne d'approvisionnement, en misant sur des initiatives d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflits. La Société exige en outre que tous les fournisseurs se plient à son Code de conduite des fournisseurs. Le Code requiert que les fournisseurs de Brunswick prennent des mesures pour vérifier qu'ils respectent ou dépassent les exigences légales en matière de rémunération, d'heures de travail et de conditions de travail. Le Code interdit le recours au travail des enfants, au travail forcé ou à la traite des personnes selon la définition de l'Organisation internationale du travail. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site Web de Brunswick à l'adresse suivante :

<https://www.brunswick.com/corporate-responsibility/brunswick-policies-practices-standards>.

Efforts de réduction

En 2023, Brunswick a pris des mesures pour améliorer davantage ses politiques et ses lignes directrices. La Société a notamment procédé à la mise à jour de sa Politique contre le travail forcé, qui est devenue la Politique sur les droits de la personne. La Société a également procédé à une mise à jour importante de son Code de conduite des fournisseurs. Les deux politiques élèvent les normes de comportements attendus de nous-mêmes et de nos fournisseurs pour réduire le risque de travail forcé et de travail infantile tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

De plus, tous les fournisseurs ont fait l'objet d'évaluations par rapport à la liste des entreprises ayant des activités dans la région ouïghoure établie par l'Université Sheffield Hallam. Cette démarche concerne aussi la liste des entreprises nommées dans les médias et les rapports universitaires comme étant des acteurs impliqués dans des transferts de main-d'œuvre ou d'autres programmes du gouvernement de la Région autonome ouïghoure du Xinjiang; aucune correspondance n'a été trouvée. Brunswick continue d'effectuer des vérifications qui touchent tous ses fournisseurs et clients par rapport aux listes d'entreprises recourant au travail forcé publiées par le gouvernement. La Société n'a trouvé aucune correspondance.

Enfin, de concert avec le soutien d'un fournisseur de services externe, Brunswick a examiné ses politiques et procédures existantes ainsi que ses plans. Le rapport aidera la Société à établir la feuille de route pour d'autres efforts de réduction au cours des prochains mois et des prochaines années.

Chaque année, Brunswick a examiné les politiques et procédures internes pour vérifier qu'elles demeuraient pertinentes et suffisantes pour réduire le risque de travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement. En 2023 :

1. Brunswick a amélioré les politiques internes concernant l'esclavage moderne et la traite des personnes;
2. Brunswick a amélioré le Code de conduite des fournisseurs, en offrant des conseils supplémentaires sur ses attentes et exigences;
3. Brunswick a perfectionné le programme de vérification et de formation dans le but précis de pouvoir recenser les risques d'esclavage moderne, de travail des enfants ou de traite des personnes;
4. En matière d'esclavage moderne, Brunswick a continué à développer son processus d'appel d'offres grâce auquel d'autres risques d'esclavage moderne peuvent être détectés et réduits.

La Société continue de sensibiliser les fournisseurs tiers ciblés à mesure que des risques de travail forcé sont recensés. Jusqu'à présent, tous ces risques ont été éliminés.

Brunswick maintient une exigence de vérification des fournisseurs permettant à son personnel de leur rendre visite et de recenser sur place les risques d'esclavage moderne. Tous les risques recensés lors de ces visites sur place peuvent être signalés à la direction, à l'équipe de conformité ou anonymement par l'entremise de la ligne d'assistance en matière d'éthique.

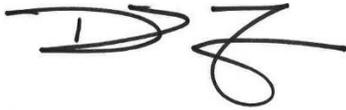
Mesure du succès

Brunswick croit que le succès de son programme de lutte contre le travail forcé repose sur l'amélioration continue. Brunswick poursuivra sans cesse les efforts visant à recenser les risques et à les réduire. À cette fin, nous croyons avoir apporté des améliorations importantes à nos attentes envers les fournisseurs grâce à la mise à jour de notre Code de conduite des fournisseurs, à une meilleure sensibilisation de nos propres employés par la formation et les discussions, et à l'augmentation des attentes envers nous-mêmes du fait de la mise à jour de notre politique sur les droits de la personne.

Approbation

Cette déclaration est publiée par Brunswick Corporation, en consultation avec les diverses unités commerciales, y compris celles qui se trouvent en Australie, au Royaume-Uni, au Canada et en Norvège. La Société confirme ainsi que la déclaration est conforme à la compréhension des risques d'esclavage moderne au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Cette déclaration a été approuvée par le conseil d'administration de Brunswick le 1^{er} mai 2024.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by a 'Z' and a horizontal line extending to the right.

David Foulkes
Président-directeur général
Brunswick Corporation